



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*
CERTA

Paris, le 20 septembre 2005
N° CERTA-2005-AVI-357

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité de Sun Solaris

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-357>

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-357
Titre	Vulnérabilité de Sun Solaris
Date de la première version	20 septembre 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité de Sun du 19 septembre 2005
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

- Sun Solaris 10 pour plateformes SPARC ;
- Sun Solaris 10 pour plateformes x86.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans Sun Solaris 10 permet à un utilisateur local du système de provoquer un déni de service.

4 Description

Une erreur dans le pilote *tl* du système d'exploitation Sun Solaris permet à un utilisateur local mal intentionné de provoquer un arrêt inopiné de la machine vulnérable.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour appliquer le correctif approprié (cf. Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité de Sun du 19 septembre 2005 :
<http://sunsolve.sun.com/search/document.do?assetkey=1-26-101899-1&searchclause>

Gestion détaillée du document

20 septembre 2005 version initiale.